

P. L. 17 juan

Paris, 1^{er}. Janvier 1812.

Monsieur J. Briansiaux à Lille

Livré, pendant ma jeunesse, à l'étude des lois, qui devaient m'ouvrir la carrière du Barreau, j'ai, par suite de la Révolution, négligé la profession d'Avocat, pour me livrer au Commerce.

J'ai suivi à Paris, avec honneur et sans reproches, l'état de Banquier et Négociant, depuis l'année 1795, jusqu'au mois de juin 1811; mais aujourd'hui que les chances commerciales présentent des dangers si multipliés, j'ai annoncé, par circulaires, la dissolution de mon ancienne Société, sous la raison KOCH et C^o, faisant suite à la maison LEFEVRE COIFFIER et KOCH, et me suis décidé à me livrer exclusivement, dans cette ville, à une Agence d'affaires commerciales et contentieuses.

J'y réunirai les recouvrements sur particuliers et auprès des administrations, les procurations contre tous débiteurs ou faillis, les recouvrements de rentes et pensions, les bordereaux à fournir auprès de la Cour des Comptes, les liquidations à suivre, et enfin tout ce qui s'entend sous la dénomination d'agence d'affaires.

Les capitaux qui sont à ma disposition, me donnent la faculté de suffire aux avances qui me seront demandées, sur les titres dont la liquidation me sera confiée.

La connaissance que j'ai de la Place de Paris, soit comme ayant été, pendant six années, administrateur et Régent de la Caisse d'Escompte du Commerce, soit comme étant en relations avec les principaux Etablissements publics, me permet d'offrir à ceux qui m'honoreront de leur confiance, toutes les convenances dont ils pourront préalablement s'assurer auprès des principales maisons de cette ville, qui déjà ont bien voulu m'encourager par leurs signatures d'autre part.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble Serviteur,

Ancien Banquier,

Rue du Mont-Blanc, n^o. 62.

Permettez, cher ami, que je me recommande à vous, pour les affaires